



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2025, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	37-9223-1	Numéro de version:	5.01
Date de révision:	17/06/2025	Annule et remplace la version du :	22/01/2025

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Carpet & Interior Cleaner, G94

Numéros d'identification de produit

14-1001-4456-8 14-1001-5597-8

7100283858 7100315574

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone: 01 30 31 61 61
E-mail: SER-productstewardship@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

Un mélange similaire a été testé pour les lésions oculaires / irritation oculaire et les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.

Un mélange similaire a été testé pour la corrosion / irritation cutanée et les résultats des tests sont reflétés dans la

classification attribuée.

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

Intervention ::

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon le règlement Détergents n° 648/2004: < 5% de Surfactants non-ioniques, EDTA et ses sels. Contient: Parfums, linalol, Citronellol, Hexyl cinnamal.

Classé Eye 2A et Skin 2 sur la base de tests

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Ingrédients non dangereux	Mélange	80 - 100	Substance non classée comme dangereuse
Métasilicate de disodium	(N° CAS) 6834-92-0 (N° CE) 229-912-9 (N° REACH) 01-2119449811-37	< 2	Corr. cutanée 1B, H314 STOT SE 3, H335 Met. Corr. 1, H290
Oxyde de dodécyldiméthylamine	(N° CAS) 1643-20-5 (N° CE) 216-700-6	< 2	Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Alcools, C9-11, éthoxylés	(N° CAS) 68439-46-3	< 2	Irr. des yeux 2, H319 Tox.aquatique chronique 3, H412
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	(N° CAS) 3332-27-2 (N° CE) 222-059-3	< 0,5	Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 2, H411

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Diluer avec un important excès d'eau. Ajouter, avec précaution et en mélangeant, un acide dilué approprié tel que l'acide sulfamique ou de l'acide acétique. Vérifier la neutralité. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique, revêtu intérieurement de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Ne pas fermer pendant 48 heures. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Eviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Protéger du rayonnement solaire Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Liquide
Couleur	Clair incolore, Jaune pâle
Odeur	Propre fraîche
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Point d'éclair:	> 93,3 °C [Méthode de test: Pensky-Martens Closed Cup] [Conditions: ASTM D93-90]
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	12 - 13,5 /
Viscosité cinématique	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	Totale
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1 g/ml [Conditions: Environ]
Densité relative	1 - 1,075 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

Composés Organiques Volatils

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

Masse moléculaire:

Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Aucun effet pour la santé n'est attendu

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Métasilicate de disodium	Cutané	Lapin	LD50 > 4 640 mg/kg
Métasilicate de disodium	Ingestion	Rat	LD50 500 mg/kg
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Alcools, C9-11, éthoxylés	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 1,6 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	Ingestion	Composants similaires	LD50 3 488 mg/kg
Oxyde de dodécyl diméthylamine	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Oxyde de dodécyl diméthylamine	Ingestion	Composants similaires	LD50 1 064 mg/kg
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Ingestion	Rat	LD50 > 1 495 mg/kg
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	Composants similaires	Irritation minimale.
Métasilicate de disodium	Lapin	Corrosif
Oxyde de dodécyl diméthylamine	Composants similaires	Irritant
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	Jugement professionnel	Irritant modéré
Métasilicate de disodium	Données in Vitro	Corrosif
Oxyde de dodécyl diméthylamine	Composants similaires	Corrosif
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cochon d'Inde	Non-classifié

Métasilicate de disodium	Souris	Non-classifié
Oxyde de dodécyltriméthylamine	Cochon d'Inde	Non-classifié
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Composants similaires	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	In vitro	Non mutagène
Métasilicate de disodium	In vitro	Non mutagène
Métasilicate de disodium	In vivo	Non mutagène
Oxyde de dodécyltriméthylamine	In vitro	Non mutagène
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	2 génération
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	2 génération
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	2 génération
Métasilicate de disodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 200 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Métasilicate de disodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Classification officielle	NOAEL Non disponible	
Oxyde de dodécyltriméthylamine	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Rénale et / ou de la vessie Coeur système hématopoïétique Foie Système nerveux Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/jour	13 semaines
Métasilicate de disodium	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	LOAEL 2 400 mg/kg/jour	4 semaines
Métasilicate de disodium	Ingestion	Système endocrine sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 804 mg/kg/jour	3 Mois
Métasilicate de disodium	Ingestion	Coeur Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 259 mg/kg/jour	8 semaines
Oxyde de dodécyltriméthylamine	Ingestion	des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Composants similaires	NOAEL 88 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	5 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EbC50	1,4 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,5 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC10	1,05 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,107 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	140 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Blé	Composant analogue	19 jours	EC50	>100 mg/kg (poids sec)

Oxyde de dodécyl diméthylamine	1643-20-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,11 mg/l
Oxyde de dodécyl diméthylamine	1643-20-5	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	30 mg/l
Oxyde de dodécyl diméthylamine	1643-20-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,2 mg/l
Oxyde de dodécyl diméthylamine	1643-20-5	Vairon de Fathead	Expérimental	302 jours	NOEC	0,42 mg/l
Oxyde de dodécyl diméthylamine	1643-20-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,0049 mg/l
Oxyde de dodécyl diméthylamine	1643-20-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,36 mg/l
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	>345,4 mg/l
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	210 mg/l
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC10	34,5 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,18 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,6 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	2,4 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Vairon de Fathead	Composant analogue	302 jours	NOEC	0,42 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,7 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	0,032 mg/l
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Bactéries	Composant analogue	18 heures	EC10	24 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	72 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	ISO 14593 Carbone inorganique dans l'espace de tête
Oxyde de dodécyl diméthylamine	1643-20-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	95,27 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	67,5 % Evolution de CO2/Evolution de Demande	OCDE 301B - Mod. CO2

					biologique en oxygène théorique DBThO	
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Composant analogue Biodégradation	21 jours	évolution dioxyde de carbone	69.9 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Composant analogue Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	31	Catalogic™
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.72	Test OCDE n° 123 log Kow brassage lent
Oxyde de dodécylidiméthylamine	1643-20-5	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.85	
Métasilicate de disodium	6834-92-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.69	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	150 l/kg	Episuite™
Oxyde de dodécylidiméthylamine	1643-20-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	1 100 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
N-OXYDE DE N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE	3332-27-2	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	>622 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 06 01* Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Email - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur <http://3m.quickfds.com>